

## **FICHE TECHNIQUE**

### **NYNA D+ PATE**

**(Pâte molle à 0,005 % de Difénacoum et 0,005 % de Dénatonium Benzoate)**

**AMM N° FR – 2012 – 0003 (Professionnel) - AMM N° FR – 2012 – 0051 (Non Professionnel)**

### **1- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

Nom homologué : NYNA D + PATE

AMM : FR-2012-0003 pour un usage professionnel

FR-2012-0051 pour un usage non professionnel

Détenteur de l'AMM : FRANCE FLUIDES

ZONE INDUSTRIELLE DES TOURONDES

BP 100

82302 CAUSSADE CEDEX

Tél. : 05 63 27 16 57

Port. : 06 72 81 47 11

Fax : 05 63 03 75 31

e-mail: [contact@france-fluides.com](mailto:contact@france-fluides.com)

[www.france-fluides.com](http://www.france-fluides.com)

**Composition** : Difénacoum (CAS 56073-07-5) = 0,005% ou 0,05g/kg

Dénatonium benzoate = 0,005% ou 0,05g/kg

**Type de formulation** : Biocide - RB appât prêt à l'emploi sous forme de pâte molle.

**Type d'action du produit** : Rodenticide (TP14)

**Usages homologués** : Lutte contre les rongeurs : rats, souris.

### **2- CARACTERISTIQUES DU PRODUIT COMMERCIAL**

#### **2.1 Indication:**

Appât rodenticide anticoagulant prêt à l'emploi.

#### **2.2 Présentation :**

Sachet de 10 g de pâte fraîche bleue prête à l'emploi.

#### **2.3 Emballage :**

Pâte en sachet 10 g logé en boîte de 250 g, 500 g, seau de 1500 g, seau de 2500 g et caisse de 20 kg

#### **2.4 Mode d'emploi :**

Porter des gants appropriés, ne pas toucher les appâts directement avec les doigts, ne pas ouvrir les sachets. Déposer dans des postes d'appâtage : 3 sachets pour des souris, 18 pour des rats. Espacer les postes de 1 à 2 mètres pour des souris, de 5 à 6 mètres pour des rats. Les postes doivent être placés le long des chemins empruntés par les rongeurs et dans les endroits les plus fréquentés. Contrôler les postes une fois par semaine, les compléter si nécessaire, ne pas nettoyer les postes entre deux applications. Ramasser les sachets restants, les détruire conformément à la réglementation en vigueur. Ramasser les cadavres, les enterrer ou les envoyer à l'équarrissage (à partir de 40kg). Les symptômes apparaissent 36 h après l'ingestion et les rongeurs meurent en 4 à 10 jours. Retirer tous les postes après la fin du traitement.

### 2.5 Recommandations :

Le produit ne peut être utilisé que dans des postes d'appâtage sécurisés, ils permettent de protéger l'appât des agents extérieurs (poussière...), d'éviter l'ingestion par des espèces non ciblées et la dispersion dans l'environnement. Les postes doivent être placés de manière sûre pour minimiser les risques d'accès au produit et d'ingestion par des enfants ou des animaux non cibles. S'assurer que les boîtes sont correctement fermées pour éviter que les appâts ne soient sortis des postes par les rongeurs. Ne pas traiter les surfaces et les ustensiles qui pourraient être en contact avec des aliments afin d'éviter toute contamination des aliments destinés à la consommation humaine et animale.

Ne pas rejeter le produit dans l'environnement ou les canalisations. Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement. Déposer les postes usagés et les appâts non consommés ou non utilisés dans une déchetterie ou dans tout autre centre de collecte approprié. L'emballage ne doit pas être réutilisé ni recyclé. Les boîtes à appât ne doivent pas être utilisées pour contenir d'autres produits que les rodenticides.

## 3 - CARACTERISTIQUES ECOTOXICOLOGIQUES DES APPATS

3.1 Choisir le type d'appât après avoir étudié attentivement le milieu ou celui-ci doit être placé. C'est à dire :

a) Par rapport aux rongeurs nuisibles :

- ▶ Relevé des parcours et des nids actifs.
- ▶ Relevé des sites où ils séjournent.
- ▶ Relevé des sites d'alimentation
- ▶ Relevé des foyers d'infestation

b) Par rapport aux autres animaux :

- ▶ Identification du type d'animal.
- ▶ Relevé du type et des sites d'alimentation.
- ▶ Relevé des sites où ils séjournent.

3.2 Choisir l'appât alimentaire en tenant compte que :

- ▶ La souris domestique (*Mus musculus*) a un régime alimentaire omnivore et a une préférence pour les gâteaux, les fruits, le beurre, le fromage, le lard.
- ▶ Le rat brun (*Rattus norvegicus*) a un régime alimentaire omnivore, se nourrit de détritiques mais a une nette préférence pour un régime protéique, viande, poisson, fromage, lait, huiles et graisse.
- ▶ Le rat noir (*Rattus rattus*) a un régime alimentaire omnivore mais à préférence granivore.

3.3 Placer les appâts :

- ▶ Le plus scrupuleusement possible. Utiliser des postes d'appâtage.
- ▶ Disposer les appâts en quantité suffisante par rapport à la densité de population animale présente.
- ▶ Un sous appâtage peut provoquer une apparente résistance : éviter d'employer des quantités qui ne soient pas mortelles.

3.4 Emplacement :

- ▶ Choisir l'emplacement du produit en tenant compte du fait qu'il est destiné aux rongeurs et qu'il ne doit être consommé que par ces derniers.
- ▶ Utiliser « des postes d'appâtage sécurisés » prévus pour les rongeurs.

#### **4 - INFORMATION MEDICALE :**

Action du principe actif : La substance active contenue dans le produit est un anticoagulant, elle a une action anti-vitamine K.

Symptômes : Un empoisonnement important par ingestion inhibe la vitamine K, provoquant des hémorragies cutanées et des muqueuses. L'action sur d'autres systèmes ou appareils est d'ordre hémorragique.

Antidote : Vitamine K1 administrée sous contrôle médical.

Contre-indication : Anticoagulant

Compte tenu de la gravité des hémorragies qui peuvent survenir suite à une ingestion chez l'animal et en particulier chez l'animal domestique, la vitamine K1 peut être administrée même en l'absence de signe d'altération de la coagulation.

Liste des 10 centres anti-poisons : INRS 01 45 42 59 59

#### **5 - ETIQUETAGE ET CLASSIFICATION :**

Préparation : NYNA D + PATE - préparation à 0.005% de difénacoum.

Pas de classement toxicologique.

Produit non dangereux selon les différentes directives européennes sur les produits dangereux.

S1/2 Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

S7 Conserver le récipient bien fermé.

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux des animaux.

S20/21 Ne pas manger, boire et fumer pendant l'utilisation.

S24 Eviter le contact avec la peau.

S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage

S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin, et lui montrer l'emballage et l'étiquette

S49 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Etiquetage réglementaire supplémentaire :

Mentions complémentaires à porter sur l'étiquette :

Ne pas ouvrir les sachets.

Se laver les mains après utilisation.

Retirer toutes les boîtes d'appâts après la fin du traitement.

Ne pas réutiliser les emballages vides.

Dangereux pour les chiens et les chats.

Antidote vitamine K1

En cas d'urgence appeler le centre anti poison le plus proche tel : 01 45 42 59 59

Avant toute utilisation, lire soigneusement la Fiche de sécurité et l'étiquette.